



Houilles, le 19 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Le dispositif « Devoirs faits » permet à des élèves volontaires de bénéficier, au sein du collège, d'une aide appropriée pour effectuer leur travail personnel, le travail qui est attendu d'eux. Notre collège mettra en place ce dispositif la semaine du **06 octobre 2025**.

Afin d'organiser la mise en place de ce programme, je vous prie de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous.

Ce coupon est à remettre au professeur principal de votre enfant ou au secrétariat avant **le 29 septembre**. Une confirmation d'inscription sera remise à votre enfant avant le début du dispositif

Bien à vous,

La Principale Adjointe  
Marion VIVIEN

**INSCRIPTION EN DEVOIRS FAITS 2025-2026**

**NOM de l'enfant :** \_\_\_\_\_ **PRENOM de l'enfant :** \_\_\_\_\_ **CLASSE :** \_\_\_\_\_

Merci de compléter par un numéro d'ordre de préférence le ou les créneaux choisis (**cases blanches uniquement**) :

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>07H55/8H55</b>					
<b>08H55/9H50</b>			DF	DF	
<b>10H05/11H00</b>	DF		DF		DF MATHS
<b>11H00/11H55</b>	DF	DF		DF	DF MATHS
<b>12H25/13H25</b>		DF			
<b>13H25/14H30</b>	DF	DF			DF uniquement en semaine A
<b>14H30/15H25</b>	DF	DF		DF	
<b>15H40/16H35</b>				DF	
<b>16H35/17H30</b>					

DF : Devoirs faits dans toutes les matières.

DF maths : Devoirs faits option mathématiques.

Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant, merci de cocher la case ci-dessous :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant.

Ce coupon est à remettre au professeur principal ou au secrétariat avant **le 29 septembre**.

Signature du responsable légal :